

SOMMAIRE

AGL :

Les élections: tout ce qu'il faut savoir
.....p2-3
Evolutions Numérous
Clausus
.....p3-4
Brèves.....p3-4

Social:

Forum mondial de
l'éducation..p6
Subsides....p6

Culture:

Etincelle.....p7-8

Vie étudiante:

En CORPS.....p9
La contraception
.....p10

Conseil AGL

Le prochain conseil AGL se tiendra le **mardi 18 à partir de 19h**. Le lieu et l'ordre du jour seront publiés dans la prochaine Savate. Le Conseil électif, lors duquel seront désignés les nouveaux membres du comité et les nouveaux mandataires de l'AGL suite au renouvellement du Conseil, se tiendra quant à lui le mardi 4 mars.

Défendre une vision de l'enseignement

Parcours turbulent. Ces derniers temps les étudiants de Louvain semblent plus contestataires que d'habitude. Dans les journaux, à la télévision, sur internet on les voit, on les entend. Ils lancent des pétitions remettant en cause les décisions de l'université, émanant d'ailleurs le plus souvent directement du recteur, et saisissent l'occasion d'entrer en débat avec la communauté universitaire. Début de semaine, les contestataires ont protesté contre la nomination de Pascal Lamy, commissaire au commerce extérieur de l'Union européenne, (voir les brèves pour un résumé des résultats) en tant que docteur honoris causa de l'UCL, la plus haute distinction honorifique universitaire. Le président de l'AGL ne prononce pas de discours et boycotte avec les membres du comité la remise de l'insigne; une centaine d'étudiants aux visages blanchis faisant un concert de casseroles ralentissent de façon festive le cortège académique, en lui barrant momentanément la route pour faire passer le message de leur opposition à la libéralisation des services publics.



Au coeur de l'action de l'AGL : l'enseignement. Qu'est ce qui provoque une telle réaction chez les étudiants? Non pas tant la personne de Pascal Lamy que ce qu'il représente. C'est à dire les politiques que mène l'Europe en matière de mondialisation, et le discours promu par cette dernière sur l'enseignement. Pascal Lamy est en effet le commissaire qui s'assied au nom de l'Europe à la table des négociations, même si au préalable c'est le conseil des ministres européen, dont font partie nos ministres, qui définit la position défendue. L'attitude des étudiants manifeste leur refus d'une politique qui menace la qualité et l'accessibilité des services publics et notamment l'enseignement, qui fait passer des décisions politiques pour des actes techniques et qui développe une vision utilitariste de l'enseignement. C'est aussi au vu de cette position que ce dimanche ces étudiants se seront rendus à Bruxelles pour rejoindre des milliers de citoyens refusant les négociations actuelles en premier lieu desquelles celles de l'AGCS (accord général sur le commerce des services). Pour l'Assemblée Générale des Etudiants de Louvain et ceux qui la rejoignent, la semaine dernière était l'occasion de réaffirmer l'opposition à la marchandisation de l'enseignement et toute action qui la cautionnerait.

Des élections à l'AGL. Un tel rugissement d'opposition de valeur concernant l'enseignement mérite d'être défendue et soutenue à long terme. Mais comment défendre sa vision de l'enseignement, préserver la formation supérieure que l'on désire pour soi même et pour autrui ? Manifestement, plusieurs moyens ponctuels viennent immédiatement à l'esprit. D'ailleurs on les a vus la semaine passée : manifestations, actions médiatiques, débats publics, etc. Cependant, pour la longue route, un travail de proximité avec les autorités académiques et avec les acteurs divers de LLN est nécessaire afin de forger une vision commune de l'Université et la ville qu'elle habite. Ainsi, le propre de l'AGL est de défendre une vision estudiantine de l'enseignement auprès des autorités académiques. Naturellement, elle fait cela par le biais de nombreux projets sociaux et culturels dont on parle brièvement dans les pages qui suivent.

Avec les élections qui approchent à grand pas, pour le 26 et 27 février, l'heure est venue de réarticuler ses positions et ses résolutions sur l'enseignement (liberté d'accès, échec, réforme de Bologne, etc) et tout ce qu'il entraîne dans notre situation, c'est à dire la vie étudiante à LLN (condition de logement, de consommation, d'activités culturelles, etc). C'est donc le moment de penser à se porter candidat aux élections, et d'en parler. Plusieurs listes sont en constitution. Donc, si tu t'intéresses à ta formation, celle des autres et l'avenir de l'enseignement en général, voilà une merveilleuse raison de contacter l'AGL le plus vite possible et de t'y impliquer (pour voir comment, consulte les pages 2 & 3). Devenir conseiller AGL, c'est l'occasion de défendre un projet cohérent pour les étudiants de Louvain-la-Neuve et Louvain-en-Woluwe. C'est aussi un travail d'équipe, avec des étudiants de plusieurs facultés, et pouvoir peser pendant un an sur les décisions qui nous concernent. Il n'y a qu'à se rappeler les dossiers des différentes Savates pour voir de quel type sont celles-ci. Mais vite, car les candidatures doivent être remises pour le 20 février, il reste donc moins de deux semaines.

Campagne électorale quelques rappels

Appel aux équipes candidates

Les équipes candidates aux prochaines élections AGL sont également invitées à se faire connaître. Notamment, afin que le site web de l'AGL puisse faire mention de toutes les listes candidates ainsi que d'un moyen de les contacter.

La Savate se fera bien sûr l'écho des débats et des différents programmes en lice. **Une page sera réservée à chaque équipe dans la savate du lundi 24 février (les programmes doivent être remis au plus tard pour le mardi 18 février soir).** Chaque liste disposera également de la possibilité de déposer sur chaque bureau de vote un exemplaire de son programme. Ces programmes devront être déposés à l'AGL pour le mardi 25 au soir au plus tard.

Débats des équipes candidates

Dans le cadre de la campagne électorale pour les élections de l'Assemblée générale des étudiants de Louvain (qui se tiendront le 26 et 27 février prochains), **deux débats seront organisés par l'AGL les lundi 24 et mardi 25**, respectivement à Louvain-en-Woluwé et à Louvain-la-Neuve, sur les **temps de midi**. Chacune des listes se présentant sur le collège interfacultaire est invitée à déléguer un candidat lors de ces débats.

Merci d'informer le Bureau de campagne du nom du représentant de chaque liste. Un email au président du conseil (schreuer@agl.ucl.ac.be) ou un coup de téléphone à l'AGL (010/45.08.88) règlera l'affaire.

Dates importantes pour les candidats

Par ailleurs, nous rappelons aux éventuels candidats quelques dates importantes :

1) le dépôt des candidatures se fera à l'AGL pour le 20 février à 12h00 au plus tard.

2) Le bureau de campagne se réunira ce même jour à 13h (sous réserve).

3) Par ailleurs, tous les candidats sont priés de participer à une réunion d'information qui se tiendra le dimanche 23 à 20h00 à la Ratatouille (Maison étudiante, premier étage), notamment en vue de répartir les permanences de tenue des bureaux de vote entre les équipes. Le dépouillement, suivi d'une réunion du bureau de campagne, se fera le jeudi 27 à partir de 18h00 à la Ratatouille. Les informations complètes ainsi que les règlements et statuts de l'AGL sont disponibles sur notre site web - <http://www.agl.ucl.ac.be/>.

Le Président du Conseil

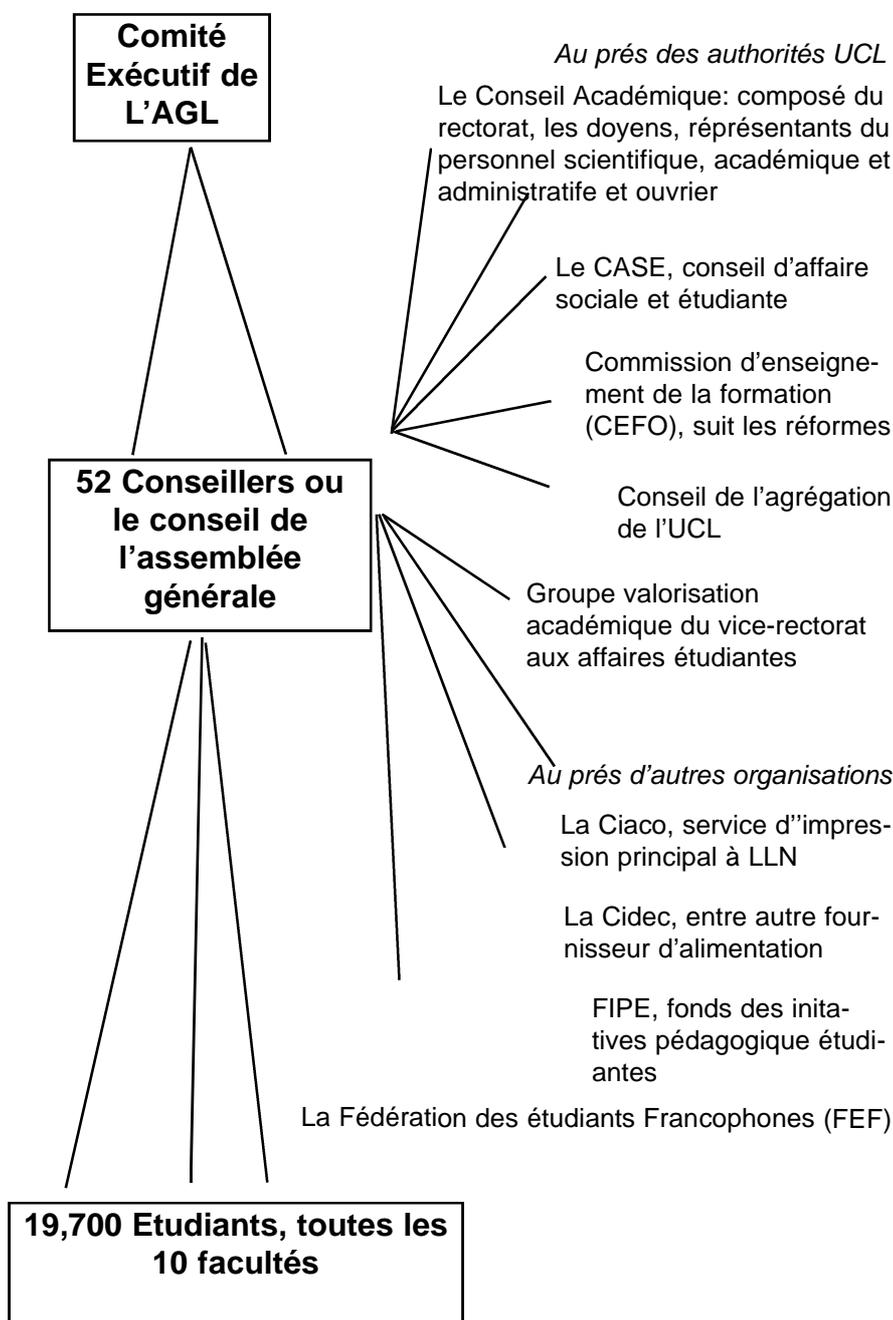
Elections AGL

les 26 et 27 février



EXEMPLES DE MANDATS A REMPLIR

Enfin, le diagramme qui explique tout



Comment se déroulent les élections ?



Qui peut voter ?

Chaque étudiant régulièrement inscrit au rôle de l'université

Qui peut se présenter ?

Chaque étudiant régulièrement inscrit au rôle de l'Université peut s'y présenter, seul ou sur une liste.

Pour quoi faire ?

Les élus deviendront "conseillers AGL" et siègeront dans le **Conseil, l'instance souveraine de l'AGL**, avec voix délibérative pour un mandat d'un an (exemple de mandats dans le diagram en face). Le Conseil est, entre autres attributions, chargé de nommer et de contrôler le comité exécutif (et de le révoquer le cas échéant), de définir les orientations politiques générales et les prises de positions de fond de l'AGL, de voter les comptes et budgets,...

Dans quels lieux sièges l'AGL ?

Certains conseillers se voient mandater pour siéger dans les assemblées suivantes (cf le diagram) : le Conseil Académique de l'UCL, le conseil des affaires sociales, au "groupe Bologne" de l'Université, au conseil de l'enseignement et de la formation, aux restaurants universitaires, à la commission des relations internationales, au conseil de l'agrégation, à la CIACO, à LA CIDEC, au fonds d'initiative pédagogiques étudiantes, à la commission des subsides aux initiatives étudiantes, au groupe "valorisation académique", au conseil de direction de radio Helléna, et enfin, à la fédération des étudiants francophones. Bref siéger à l'AGL veut dire participer dans de divers institutions dans la ville et travailler parmi ses plus gros acteurs.

Comment me présenter à ces élections ?

Tout d'abord, renseignez vous personnellement auprès de l'AGL. Un coup de téléphone au 010/45.08.88 suffit afin de contacter d'autres listes pour en savoir plus sur leurs idées et leurs activités. Le choix est simple, soit joindre une liste ou créer son propre programme. Enfin décidé, le dépôt de votre candidature sera indispensable. Celle-ci doit être fait pour le **jeudi 20 février à 12h00** au plus tard à l'AGL à l'attention du bureau de campagne. Les candidatures se feront au moyen d'un **formulaire** qui sera disponible en temps utiles sous format informatique sur la page des élections du site web de l'AGL (<http://www.agl.ucl.ac.be/elections/>) ou dans les locaux de l'AGL et comprendront au minimum le nom, le prénom, l'adresse, le noma, le nom de l'éventuelle liste rejointe, la photocopie des cartes d'identité et d'étudiant et la signature de chaque candidat.

Avec quels moyens faire campagne ?

Une subvention de campagne est accordée à chaque liste ou candidat isolé pour leur permettre de se faire connaître et de présenter leur programme aux étudiants. Son montant est actuellement de 5 EUR par candidat, à concurrence du montant justifié par des frais liés à la campagne (tracts, affiches,...)

A Propos du Vote :

A l'entrée de votre faculté il aura un stand où il faudra voter pour vos représentants sur deux billets. Sur le premier, vous votez pour des représentants de votre faculté et, sur le deuxième, vous votez pour des

représentants en plus, cette fois venu de partout à travers l'unif. Le mode de vote n'étant pas très sophistiqué on se contente d'utiliser un bic pour cocher les représentants de votre choix.

A quoi servent ces deux collèges électoraux ?

Le mode de scrutin recèle toutefois une petite complication qu'il est important de bien comprendre : il existe deux "collèges électoraux" - le collège facultaire et le collège interfacultaire -, qui désignent chacun la moitié des élus du Conseil. Le collège facultaire est composé d'un élu par tranche entamée de 1000 étudiants par faculté (ainsi la faculté de médecine compte-elle 5 élus facultaires, la faculté de théologie 1), désigné par les seuls membres de sa faculté. Le collège interfacultaire regroupe des conseillers (dont le nombre est équivalent à la somme des élus facultaires) élus sur toute l'université par tous les étudiants. Chaque électeur vote pour les deux collèges. Chaque candidat doit choisir le collège sur lequel il souhaite se présenter. La raison de cette complication tient à la volonté du Conseil AGL de garantir une représentation de toutes les facultés en son sein tout en permettant l'existence d'un débat au niveau universitaire, dépassant les enjeux propres à

leur seule faculté

: les candidats

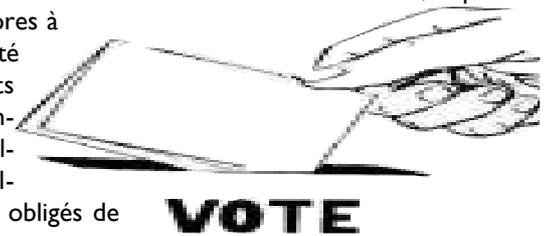
qui se présentent sur le col-

lège interfacul-

taire sont ainsi obligés de

faire campagne sur toute

l'université, sur les deux sites, en vue de représenter tous les étudiants.



Le scrutin est-il proportionnel ?

Oui, il est intégralement proportionnel : chaque liste se voit attribuer un nombre de sièges proportionnel au nombre de voix qu'elle a reçues. Ces sièges sont ensuite répartis au sein de la liste selon les voix de préférence (il n'y a, par exemple, aucun effet dévolutif de la case de tête) ■

Que se passe-t-il si on ne vote pas ?

Le vote est libre. Mais ne pas voter, c'est affaiblir la représentation étudiante, d'autant plus que le taux des participation en général assez bas. En plus de cela, un décret devrait être voté dans les prochaines semaines par le Parlement de la Communauté française qui prévoit un seuil de 20% de participation pour qu'une délégation étudiante soit reconnue. Il s'agit donc bel et bien pour les étudiants d'exprimer leur volonté d'être représentés dans les organes décisionnels de l'université pour défendre leurs points de vue sur les questions qui y sont débattues.

GD & FS

Les statuts de l'AGL et le règlement électoral sont disponibles dans leur version intégrale (au format PDF) sur le site web de l'AGL à l'adresse <http://www.agl.ucl.ac.be/conseil/> Pour toute information, le président du Conseil est la personne de référence sur les questions statutaires : schreuer@agl.ucl.ac.be

- Brèves -



1221

C'est le nombre de signatures qu'avait recueilli lundi passé à midi la pétition contre le doctorat honoris causa de Pascal Lamy.

800

Le nombre d'étudiants ayant assisté au débat précédant la cérémonie de remise des insignes.

559

Le record de visite du site www.agl.ucl.ac.be sur une journée a été battu la semaine dernière !

Absence Remarquée

Fête patronale. Soulignons le geste courageux de la ministre de l'enseignement supérieur, Françoise Dupuis (PS) qui, moins diplomatique que jamais dans ses relations avec l'université; rejoignait lundi l'AGL dans son boycott de la cérémonie de remise des insignes de docteurs honoris causa de l'université, ne "*voulant pas engager l'enseignement dans la voie d'une quelconque marchandisation*". Son collègue de l'enseignement fondamental, Jean-Marc Nollet (Ecolo), renchérissait dans la presse, parlant de l'AGCS et fustigeant l'action du commissaire Lamy : "*Je redoute qu'on ne gagne jamais cette guerre. Nous sommes en fait piégés par le processus même de prise de décision à l'OMC*".

Nus Clus

Position étudiante et décret. L'AGL a adopté jeudi 30 janvier une note relative au numerus clausus, réclamant toujours son abrogation. Cette note de 13 pages est disponible sur notre site. Notons par ailleurs que le parlement de la communauté française a adopté le 5 février le projet-décret de la ministre Dupuis supprimant le numerus clausus... au niveau de la communauté française. Il reste maintenant à l'ensemble des parlementaires de la communauté française et en premier lieu à celui du parti de la ministre à être cohérent et à faire en sorte qu'une proposition de loi soit déposée au fédéral, car la restriction d'accès à la profession elle demeure.

A vendre : quotas

Il était une fois, au mois de mai 2002, quand les arbres et les adolescents bourgeonnaient, alors que nous potassions tous gaiement nos cours fraîchement appris, un méchant loup qui n'avait qu'une seule envie: juguler l'offre médicale.

L'animal avait déjà perpétré cinq ans plus tôt la boucherie totale: **le numerus clausus**. Les 280 petits poucets rescapés avaient cru -à tort- que plus aucun mauvais sort ne leur serait jeté. Las! Le loup revint, les dents plus acérées que jamais. Et le carnage reprit de plus belle : ce qui est maintenant imposé aux étudiants est **un quota de spécialistes**. "Quoi de plus normal ?, me direz-vous. Si on ne leur en impose pas, il se jetteront tous à bras raccourcis sur les spécialités les plus alléchantes". Il y a là en effet une part de vérité, mais celle-ci est bien plus cruelle encore qu'on pourrait le croire. Pour commencer, ces quotas sont excessivement étriqués, ne permettent aucune souplesse, ce qui agace au plus haut point les étudiants se regardant désormais en chiens de faïence face à un nombre insuffisant de places disponibles. C'est comme si vous aviez deux tickets pour un concert de Mark Knopfler, vous y allez avec votre partenaire qui est aussi fan que vous, mais au guichet on vous annonce que seul un des deux est valable. L'autre ira voir Lorie. Je veux bien que tous les goûts sont dans la nature et il y a peut-être

moyen de s'y fendre la gueule, mais moi ça me ferait vraiment pas rire. Et les étudiants ne rient pas. Mais ceci est encore le moindre crime.

Eh oui, le plus grand vice est que ces quotas sont beaucoup trop faibles. On s'attendait bien à une réduction du nombre de places suite à l'arrivée de la première cohorte touchée par le numerus clausus, mais à ce point c'est une surprise. Pour tous :

- Les universités craignent une monopolisation des médecins dans l'hôpital. Adieu la recherche, les formations à l'étranger, les thèses,... Et les professeurs, qui s'estiment déjà en pré-pénurie, pleurent le système actuel et ses rouages bien huilés, font le deuil du progrès scientifique dans leur branche et... de leurs soirées d'hiver qu'ils devront passer dans les froides salles de garde.

- Les hôpitaux des réseaux universitaires cherchent encore des stratégies pour pallier le manque d'assistants ou s'apprentent carrément à fermer leurs portes. Il faut en effet savoir que un médecin en formation ou assistant est une petite main très pratique : il fait toutes les gardes, travaille sept jours sur sept, fait assez son boulot avec ferveur et soin, et n'est payé qu'une poignée de cacahuètes par mois. Donc, financièrement irremplaçables.

Doit-on vraiment insister sur le triste sort des étudiants de fin de cycle ? Ils



de médecins



ont déjà souffert de la mise en place du numerus, et les voilà qui voient arriver à eux une carrière bien difficile, à mi-chemin entre l'ancienne façon de faire et de nouvelles méthodes auxquelles nul n'est préparé. La nuit, parfois on entend un hurler dans leur sommeil "NON, pas toutes les gardes pendant un an !". Les patients s'apprêtent à l'être (patients). Avez-vous déjà pris un rendez-vous chez un ophtalmologue ou un gynéco ? Multipliez par un peu plus de 2.

Et tout ce petit monde se désole de voir s'éloigner la médecine dont il était si fier. Il va falloir compter en effet dans toutes les spécialités sur un temps consacré par patient drastiquement réduit. Comme si on prenait trop de temps pour discuter dans les cabinets de spécialistes ! D'aucuns pensent qu'il faudra se rabattre sur des examens complémentaires (radiologie, prises de sang, etc.) qui feraient gagner du temps au médecin mais perdre de l'argent à la société et au patient. Et là, on subodore le parfum fétide de la médecine à deux vitesses : petit à petit, le patient nécessiteux –et donc souvent demandeur de soins- prendra peur d'aller chez le médecin ou plutôt chez la machine-à-prescrire-des-examens-bien-coûteux.

Tout cela prend une tournure encore plus aigre lorsque l'on rappelle que les intentions prétendues du numerus furent de réduire le nombre de généralistes. Pourquoi dès lors rognier sur le travail des spécialistes ? Plus on creuse pour répondre à cette question, plus on déterre d'atroces spectres, bien plus effrayants que le loup précité: Les médecins bien installés se lèchent les babines à s'imaginer presque seuls maîtres à bord, pouvant ainsi prétendre à des salaires astronomiques. Aaaaah le spectre corporatiste ! D'autre part, on a l'impression que l'on veut mettre au tapis l'actuel fonctionnement des soins de santé, quitte à nuire à la qualité des

soins, mais pourvu qu'on fasse des économies. Aaaaah, le spectre budgétaire !

Vous voulez encore des sueurs froides : les quotas n'ont presque aucune influence au nord du pays. C'est surtout en Wallonie que la catastrophe est à craindre. Aaaaah le spectre communautaire ! Et encore, je vous épargne des spéculations sur des mauvaises intentions du type "Gnek, gnek ! Tous les médecins francophones seront mobilisés en Wallonie et laisseront le champ libre aux médecins néerlandophones pour s'installer sur Bruxelles. Hahaha ! (rire sardonique)".

C'est dans ce contexte peu réjouissant et à cause de cette attaque directe à la qualité de notre futur métier et donc à sa raison première -la santé de tous- que nous nous battons contre les décisions qui ont ainsi été prises.

Les plus attentifs d'entre vous savent que des mesures ont été tout récemment prises au niveau du Gouvernement de la Communauté française pour abolir le numerus clausus. Quelle incidence ont-elles sur le problème évoqué ci-dessus ? Aucune. Cela augure par contre de drôles de conséquences chez nos amis de Woluwé. Mais cela est une autre histoire... pour une autre fois peut-être. Bonne nuit les petits.

Thomas Kesteman
Conseiller AGL (Moulin Rouge)

Vos réactions sur
<http://www.agl.ucl.ac.be/>

- en bref -

Concours

Le Prix BRUCL. Prix du meilleur mémoire sur Bruxelles. Voici un prix annuel pour tout les étudiants de 2e ou 3e cycle qui font ou veulent faire un mémoire concernant la région bruxelloise. La consigne consiste à produire un travail qui contribue à enrichir nos connaissances sur une situation, un problème, ayant trait à la capitale. Si vous gagnez, vous serez doté de 1000€ dont la moitié assurera la publicité du travail aux Presses Universitaires.

Le dépôt des candidatures doit se faire avant le 1 mars 2003. Ensuite le Prix BRUCL sera attribué aux environs de la fête d'Iris.

Pour plus d'information sur les règlements et les modalités du concours renseignez vous auprès de votre faculté.

Journée internationale contre la guerre à l'Irak

Manifestation Nationale à Bruxelles

Suite au récent Forum Social Mondial de Porto Alegre, le 15 février 2003 sera une journée internationale contre la guerre à l'Irak. Il faut s'attendre à de multiples manifestations à travers le monde pour manifester contre la guerre à l'Irak avec ou sans mandat des Nations Unies. La manifestation partira à 14h00 de la Gare du Nord; seul mot d'ordre: "Non à la guerre contre l'Irak".



Cela signifie également que la population attend de notre gouvernement que la Belgique n'apporte aucun soutien aux préparatifs ou aux manœuvres guerrières à destination de l'Irak.

Les positions et la liste des signataires belge contre la guerre à l'Irak se trouvent sur le site : www.cnapd.be

Trois questions à Rodolphe Sagehomme

Un étudiant de Louvain au forum mondial de l'éducation

Rodolphe, tu étais fin janvier au forum mondial de l'éducation, au Brésil. De quoi s'agit-il?

Le forum mondial de l'éducation est couplé au forum social mondial, à Porto Alegre. Pendant 4 jours, à l'initiative des principales ONG ou syndicats de l'éducation du Brésil, des ateliers ont lieu sur des problématiques qui touchent l'éducation aujourd'hui au niveau mondial et au sens large. Il est ainsi question de la construction de la connaissance, du lien entre l'éducation et la cité, de la diversité culturelle, du rôle de l'état et des ONG, ... Chaque matin a lieu une conférence lors de laquelle 3 ou 4 orateurs nous présentent leur point de vue, suivie d'un échange avec le public. L'après midi, on se retrouve en groupes plus restreint pour approfondir un thème plus précis. Ce qui est intéressant, c'est la confrontation entre les expériences des gens en différents endroits du monde, et de constater qu'on partage une même analyse. Il y a une forte remise en cause du tout à l'économique actuel, de politiques souvent exclusivement libérales présentées comme des nécessités techniques. Il y a une nécessité de réaffirmer le caractère essentiel de l'enseignement dans le fonctionnement de la démocratie, et de dénoncer les menaces qui pèsent sur lui, en premier lieu les tensions vers une vision utilitariste et les risques de privatisations de certains pans de l'enseignement (enseignement technique, enseignement supérieur, enseignement de l'informatique).

Quel est l'intérêt pour un étudiant de se rendre là bas?

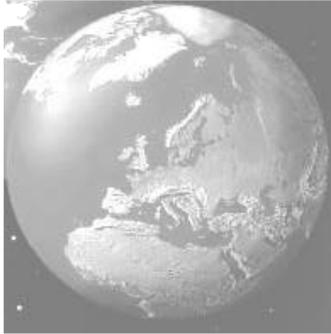
J'y étais délégué par la fédération des étudiants francophones pour représenter les étudiants de la communauté française. L'intérêt pour une fédération étudiante de cette ampleur est tout d'abord de chercher des appuis pour des dossiers internationaux. Je prends l'exemple de l'AGCS (accord général sur le commerce des services). Cet accord vise à libéraliser progressivement tous les services dans tous les secteurs. Ainsi l'en-

seignement: un certain nombre de pays (Etats Unis, Japon, Nouvelle Zélande) aimeraient voir celui-ci devenir une marchandise comme les autres. Et font pression pour qu'il en soit ainsi dans tous les pays, dont la Belgique. Il faut dès lors trouver des alliés ailleurs pour contrer cette logique qui à terme enlèverait aux états le devoir et même le droit de fournir à tous un enseignement public et de qualité. A cet effet, j'ai animé, avec deux autres intervenants, un atelier sur la marchandisation de l'enseignement. J'ai également eu l'occasion de rencontrer des représentants étudiants d'autres parties de la planète, et c'est là un deuxième intérêt de ce type de forum: s'échanger les idées, approfondir la réflexion au regard de nos expériences mutuelles.

Y a t'il un lien dès lors avec l'attitude qu' a adopté l'AGL lundi passé pour la remise des titres de docteur honoris causa?

L'opposition de l'AGL à la remise du titre de docteur honoris causa à Pascal Lamy et, à travers lui, à ce qu'il représente, c'est à dire un certain nombre de politiques européennes, date de juillet dernier. Il n'y a donc pas de nouveauté à cette opposition. Mais il y a approfondissement, et lors de ce style de forum, on rencontre une série de gens qui nous en apprennent sur les réalités des positions européennes en négociation. Plus pré-

cisément, par rapport à la question, je dirais qu'il y a évidemment une cohérence entre le discours que j'ai tenu là bas et la position que nous avons adoptée ici lundi dernier. En particulier, sur la question du caractère public des propositions européennes: lundi dernier, le commissaire Lamy nous disait que l'offre européenne serait publique. Qu'apprenons nous deux jours plus tard? Que celle-ci ne sera communiquée qu'aux gouvernements et à certains membres du parlement européen. Ou est le caractère public dans tout cela, et la possibilité pour nous de traiter de ces questions qui concernent notre avenir ?



Des sous pour vos projets

Fonds d'initiative du Conseil

Le fonds d'initiatives du Conseil (FIC), c'est un budget - modique, 1500 EUR - que l'AGL alloue chaque année à des petits projets étudiants à Louvain-la-Neuve ou à Louvain-en-Woluwe. Un coup de pouce, dont vous pouvez bénéficier.

Pour cela, il suffit de rentrer un court dossier de présentation de votre projet à l'AGL **avant le 17 février à 12h00.**

Vous n'oubliez pas de mentionner clairement: l'organisateur et ses coordonnées, le montant de l'aide sollicitée, la nature du projet et une brève explication de celui-ci et de son caractère étudiant ainsi qu'un numéro de compte où verser le subsidé, lequel sera versé contre remise de pièces justificatives de dépenses liées au projet.

Une commission, mandatée par le

Conseil AGL se réunira le 17 février en soirée pour examiner en détail les différents projets et remettre une proposition au Conseil AGL du 18, qui décidera de la répartition des fonds sur base de l'avis de la commission. Boulot difficile, quant il s'agit d'évaluer 25 candidatures mais qui, comme vous le constaterez, n'en vaud pas moins la peine.

Le Président du Conseil

D'avant, d'ailleurs ;
ça se passe maintenant

L'étincelle

la page culturelle

On ne peut pas encore dire qu'à Louvain-la-Neuve il y a un petit vieux connu de tous et qui raconte les histoires qui ont traversé les nuits les plus profondes dans le plus reculé des temps et il n'y a pas non plus de vieille dame grincheuse chez qui on veut jamais aller vendre des billets de tombola parce qu'en plus elle ressemble à une sorcière et elle mange les petits enfants. Pour pallier à ce manque, le kapconte, pour petits et grands.

En effet, pour sa onzième édition, le festival du conte, organisé par le kap du même nom, vous propose quatre soirées enchanteuses qui vous promettent : détente, sourires, rêveries. Mais le conte, ce n'est pas que ça, c'est aussi repenser un peu au sens de la vie... Je vous propose ici de parcourir les thèmes des différentes soirées sans oublier de vous dire tout ce qu'une petite histoire est susceptible de vous apporter.

Il était une fois les histoires du chemin, c'est ce que propose de vous raconter Dominique Vanrossomme.

Le mardi, il s'agira d'une soirée conte du kapconte mais à l'occasion du festival, la soirée sera brodée d'intermèdes musicaux assurés par Aiden et Chloé (étudiantes à LLN et habituées des mercredis de la guitare).

Chantale Dujardin, qui assurera la soirée du mercredi, sera elle accompagnée d'un accordéon. Le conte, c'est pour elle un partage, c'est un acte de simplicité, une rencontre simple qui a lieu où on veut car il n'y a pas de décor, de costume... et il peu s'agir des lieux les plus incongrus. Le conte, c'est aussi une façon de parler des choses avec dérisions. Parfois, on utilise encore des mots anciens mais ce sont des clins d'oeil au présent, présents dans nos rues. Ce qu'elle aime ce sont les histoires, la magie des histoires. Elles sont aussi vecteur de sens, il n'y a pas de parole innocente. Elles énoncent la vérité des choses mais de façon « soft » pas moralisatrice. Elles permettent de dire les choses autrement. Le conte interpelle de manière indirecte : il laisse les questions ouvertes, à nous d'y répondre. Il interpelle le genre humain : sur les choses, la vie, le bonheur

qui est là mais qu'on ne voit pas. Les contes traditionnels sont étonnants d'actualité. La conteuse de ce soir mettra l'accent sur la femme, son pouvoir propre, son côté sauvage (mais il ne s'agit pas de militantisme ou d'une conférence sur le féminisme, loin de là).

Enfin, *Il ou elle était une fois contée en mosaïque*, conté par Bernadette Malherbe. Ce qui l'attache à cette activité, c'est l'amour dont parle le conte, sa parole, à elle, ça lui parle et lorsqu'elle raconte, ça parle aux autres ; non pas à l'intelligence mais au cœur de l'être humain. Le conte, pour elle, ça donne sens à la vie. Jeudi, elle vous racontera des histoires qui parlent de l'homme, de la femme et des rapports qu'ils peuvent entretenir entre eux mais aussi seulement de l'homme ou seulement de la femme et de la relation qu'il ou elle a avec l'autre sexe ; et de la différence de l'homme par rapport à la femme.

Sophie



Du 17 au 20 Février 2003



A la Salmigondis à 20h30



PAF :

- 25 ans : 4 euros la soirée et 8 euros le pass pour la semaine

Les adultes : 6 euros la soirée et 10 euros le pass

Itinéraire et renseignements disponibles sur www.kapcontes.be.tf

Réservations au 010/45.56.14

Tangram... et si léger

L'étincelle

la page culturelle

Ce lundi 10 février, la ferme du Biéreau nous invite à assister au concert de Tangram.

A l'origine, en 1995, il s'agissait d'un trio : piano, flûte/sax alto et percussions. Par après, Vincent Noiret s'est ajouté à eux avec une foule d'autres instruments (guitare, basse, piano, contrebasse) ouvrant probablement la porte sur une évolution dans les sonorités de ce groupe.

Leur musique est un mélange de jazz, de musique folk et de sonorités plus classiques et leur répertoire est essentiellement composé de morceaux originaux, composés par Marie-Sophie Talbot et parfois Philippe Laloy ou Vincent Noiret. Le rythme tient une place de plus en plus évidente dans les nouvelles compositions et les musiciens veulent créer, à chaque morceau, une ambiance particulière.

Avant de venir nous ravir à Louvain-La-Neuve, ces musiciens ont eu l'occasion de voir du pays. En effet, après avoir enregistré un CD en 1997, « RING OUEST », ils ont colporté leur musique en Belgique principalement à travers la Wallonie et à Bruxelles. L'étranger les a également attirés, notamment le Festival Européen de Jazz en Syrie en septembre 1998 ainsi qu'au Liban, à Beyrouth, en 1999. Séparément, chacun de ces musiciens semble avoir connu un parcours respectable.

Marie-Sophie Talbot qui ne se contente pas de chanter, de jouer du piano ou des percussions est également l'auteur compositeur principal du groupe. On dit d'elle

qu'elle est à l'image de la musique qu'elle compose, un mélange d'influences et d'enseignements divers. Les stages de percussions afro-cubaine, africaine et orientale, ainsi que ceux d'improvisation qu'elle a suivis sont autant de bonnes raisons de vouloir s'enivrer de ses compositions.

Philippe Laloy a une formation classique à la flûte traversière. Lors d'un voyage d'un an au Canada, il s'initie au jazz et se perfectionne au saxophone alto.

En 1998, il entame ses études de sociologie à l'ULB tout en poursuivant sa formation musicale en musique de chambre, en harmonie et improvisation. Il participe à divers stages d'instrument, de composition et d'improvisation. Il joue dans différents groupes tout en enseignant la flûte et le sax.



Frédéric Malempre, est né "dans la musique", ses parents l'emmenant déjà tout petit lors de festivals de musique traditionnelle où il apprit à danser. Il a étudié les percussions afro-cubaines et est spécialisé dans les congas, bongos, djembé, udu, berimbau, cajon. Cet artiste a un univers particulier d'effets et de percussions d'ambiance. Il est membre de plusieurs groupes et a participé à de nombreux projets

et enregistrements. Frédéric s'adapte à tous les styles de musique, de la musique traditionnelle au jazz, en passant par le latin-jazz, la chanson française, la musique de théâtre, la musique contemporaine, la chanson jeune public et la variété.

Last but not least, Vincent Noiret suivit une formation de base en solfège et piano puis débuta en autodidacte la guitare et de la basse électrique. Il s'intéressa ensuite au jazz et se forma à cette discipline en

jouant dans diverses formations. Il suivit également des cours de jazz au conservatoire de Namur avant d'entrer dans le Big Band de Namur.

Il n'y a certainement pas d'intérêt à dresser ici une liste exhaustive des grands noms de la musique avec lesquels chacun de ces quatre musiciens a travaillé jusqu'à présent mais une chose est sûre, ils ont tous eu l'occasion de cotoyer des personnes assez importantes pour qu'on s'attende à découvrir ce lundi un univers musical impressionnant et radicalement différent de ce qui berce quotidiennement nos oreilles souvent incultes.

A plaisir de vous voir ce lundi soir à la ferme du biéreau.

Benjamin

Plaisirs ...
Transformer en quelques notes des idées, de la passion. Pour que nos sentiments vous apportent du rire et de l'émotion. Plaisirs de créer, de rêver. Plaisirs de jouer, de donner. Plaisirs à partager, pour vous.

La suite: En CORPS

Programme

Deuxième Partie

LE CORPS, ARTS PLASTIQUES Lundi 10 février 2003, 13heures, Genval, Galerie Cap d'Art, av. du Lac 11

13.00 Visite guidée thématique du corps par le professeur Ignace Vandevievere (40 min)

13.45 Départ du car

14.30 Visite guidée de son exposition par Félix Roulin (40 min)

Conversation entre l'artiste et son modèle, Félix Roulin et AnSo (25 min)

Exposé de Nathalie Frogneux (professeur de philosophie) (25 min) en présence du professeur Ignace Vandevievere, de Félix Roulin et de AnSo

16.00 Retour LLN, BXL

Troisième Partie

LE CORPS, MEDECINE ET LANGAGE Mercredi, 12 février 2003, 20heures, Woluwé - Auditoire central

Ouverture : Mot d'introduction du professeur Marc Crommelinck,

Danse Sonqonina (10 min)

Projection du film The Pillow Book, de Peter Greenaway

Danse Sonqonina (10 min)

Débat. Animateur : Professeur M. Crommelinck

Intervenants : Professeur B. Lengelé

Professeur Ph. Van Meerbeek

Professeur D. Moulin

Professeur M. Dupuis

Professeur A.-M. Viullemenot

Ph. Verdoot, étudiant en médecine

C. Vangarden, étudiante en médecine

Danse Sonqonina (10 min)

INFO IMPORTANTES:

Afin que tout le monde puisse assister au projet des **transport** en commun ont été prévu entre LLN et LEW et Genval. Petite précision pour le 10 février: rendez-vous à l'église St. François pour le départ à Genval. Autrement, ne perdez pas de temps à appeler afin de réserver votre transport. Le prix modique de 2euros assurera votre place dans la Navette.

Contacts: Anne Cassart et Clément Laloy, tél. 010/45.08.88; 02/764.43.29, cassart@agl.ucl.ac.be

Vous aimez

écrire? Vous aimez écrire? Vous aimez écrire? Vous aimez écrire? Vous aimez

Toi aussi, propose tes articles à La Savate ou à l'Étincelle



Pour publier un article ou une annonce dans La Savate, c'est très facile. Il suffit de nous l'envoyer par mail en précisant bien 'article Savate' à :

lasavate@agl.ucl.ac.be

Par contre, si c'est la réflexion culturelle qui vous branche plus, l'idéal serait d'envoyer votre proposition d'article à l'Étincelle à l'adresse suivante :

etincelle@agl.ucl.ac.be

Quelques consignes importantes à respecter:

- 1) Evitez les tableaux, cadres, alinéas, attachez les images dans des dossiers séparés.
- 2) Surtout, les textes doivent nous arriver pour le mardi qui précède la sortie de la Savate le lundi suivant.
- 3) Une demi page fait 2, 500 caractères max.

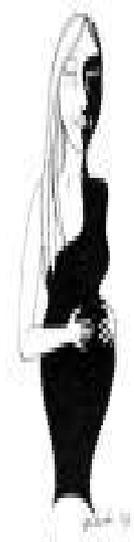
CONTRACEPTION : TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SANS OSER LE DEMANDER

Quelles méthodes utiliser pour prévenir une grossesse ? Quelles méthodes protègent également des M.S.T. (Maladies sexuellement transmissibles) ? Que se passe-t-il si j'oublie une pilule ? Comment puis-je savoir quelle est la meilleure pilule pour moi ? Quels sont ses effets secondaires ? Comment parler de contraception et de protection contre les M.S.T. avec mon ami(e) ? Comment les garçons s'impliquent-ils ?



Ces questions sont parfois abordées entre copains. Mais trop souvent encore cela reste difficile de parler de ces sujets. Des questions restent sans réponses. Pour des raisons différentes, oubli, désir inconscient d'enfant, des étudiantes tombent enceintes durant leurs études. Certaines décident de garder le bébé mais d'autres font le choix d'interrompre la grossesse. Selon le rapport de l'UCL sur la santé en milieu étudiant, on peut estimer entre 30 et 50 par an (chiffre très approximatif) le nombre d'interruptions volontaires de grossesses chez les étudiantes de l'UCL. Le phénomène reste constant et représente toujours chez l'étudiante une souffrance importante.

Pour pouvoir parler de ces situations délicates, pour poser des questions sur la contraception, pour mieux comprendre les différents comportements hommes - femmes et les prises de risques dans les relations affectives et sexuelles :



UNE EMISSION RADIO EN DIRECT Mercredi 12/02, 19h15-20h00, sur radio Hellena-104.8Fm

e psychologue du Centre de Planning Familial de LLN, un médecin du Service d'aide aux étudiants, un étudiant.
our vos questions : 010/45.10.48 (le jour -même) ou contraception@hotmail.com

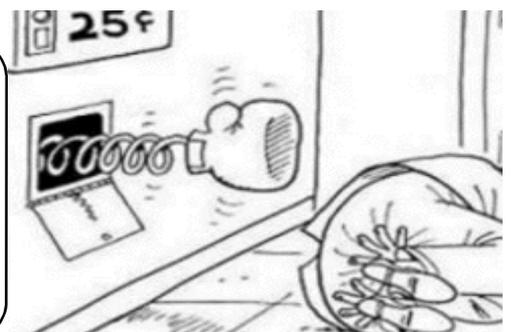
UN MIDI DE LA SANTE Mardi 18 février de 12h45 à 13h45 A Univers santé,

6 Place Galilée, 1348 Louvain-la-Neuve. Tél. : 010/47 28 28.

Avec Armand Lequeux, gynécologue et chargé de cours à l'Institut d'Etude de la Famille et de la Sexualité.

LE MOT DE LA SEMAINE

Le plus haut des tourments humains est d'être jugé sans loi (Camus)



Agenda LLN

Lundi 10

Quoi? Le corps, arts plastiques
Débat et exposition

Quand? 13h00 à 16h00

Où? Genval, Galerie Cap d'Art, av. du Lac 11

Prix? 2€ pour la navette

Renseignements et réservations de transport: Anne Cassart, - 010/45.08.88

Quoi? Cours de danses africaines

Quand? 20h30

Où? La Salmigondis

Qui? Le kot-et-danse

Rens.: Tél. 010/45.62.02

Mardi 11

Quoi? Ecoute d'histoire africaines du midi au soir à la lueur feutrée de quelques bougies

Quand? 13h00 à 14h00 et 21h00

Où? D'abord au placet à 13h, ensuite à la clé des songes

Qui? le Kap Contes - 010/4556.14

Quoi? Cours de dessin

Quand? Tous les jeudis de 20h à 22h

Où? Salle la clé des songes

Qui? Kot arts et archi

Prix? 1ère séance d'essai à 2,5€ le 13/2; ensuite abonnement de 20 euros pour 7 séances + 1 séance gratuite

Rens.: Tél. 010/45.84.20

Quoi? Pour tous les pianiste en manque d'instruments, des salles de répétition sont à nouveau disponibles à la Ferme du Biéreau.

Quand? Inscriptions à la Ferme le mardi de 18 à 20 h 00

Prix? 1,50€ par heure

Rens. : Orchestrakot, 1/201-210 rampe des Ardennais, LLN www.orchestrakot.be.tf
010/45 08 80 après 11 h 00 du matin

Quoi ? Le Net'skap organise la première des cinq séances d'initiation dédiées à la création de sites Internet et couvrant ensemble tous les aspects fondamentaux, de la mise en forme à la mise "on line " de vos pages Web. Attention, les places sont limitées. Toute participation exigera une inscription préalable !

Quand? 20h30

Où? Clé des Songes

Prix ? Gratuit !

Inscription ? Soit en passant au kot, au 10 rue des Bruyères, soit en nous téléphonant au 010/45.27.55, soit en nous envoyant un mail à net'skap1348@hotmail.com.

Quoi? La chorale le "Quod Libet"

Quand? 20h30 à 22h30

Où? Rendez-vous tous les mardis au Mont O4

Qui? Kot-é-choeurs

Rens.: Passage des Coulonneux, 11 Tél. 010/45.71.71; www.kec.be.tf

Mercredi 12

Quoi? Soirée-concert de musique Sénégalaise

Quand? 20h

Où? La Salmigondis

Qui? Un groupe de musiciens Sénégalais vous fera danser le Mbalag et une foule d'autres danses rythmées et envoûtantes

Quoi? Free video zone. Venez avec vos documentaires et court-métrages sur cassettes vidéo. Soirée de projection libre et de discussions.

Quand? 18h20

Où? Centre culturel du foyer, rue des wallons 67.

Quoi? Conférence Midis du Sud "L'avenir du mouvement altermondialiste"

Quand? 13h à 14h tous les deux mercredis

Où? La Coordination Générale des Étudiants Étrangers (CGEE), rue Dédale 1 à Louvain-la-Neuve (en face de la médiathèque)...

Qui? Par Gérard Karlshausen, secrétaire politique du CNC

Quoi? Mercredi de la guitare

Quand? 22h30

Où? Aux auditoires Agora

Qui? Kapodastre, qui d'autre?

Rens.: Tél. 010/45.86.55

Quoi? Le Corps, Médecine et Langage
Projection "The Pillow Book", débat et spectacle de danse

Quand? 20heures

Où? Woluwé - Auditoire central

Prix? Gratos

Rens.: Anne Cassart, tél. 010/45.08.88

Jeudi 13

Quoi? Atelier d'écriture

Quand? 20h00 à 22h00

Qui? Le Montparnasse

Où? Au kot, 64 rue des Blancs Chevaux

Rens.: Tél. 010/45.91.74, Thomas

Quoi? Projection sur écran de "The Fly"

Quand? 21h00

Où? Scavée du Biéreau

Qui? Ciné-Club asbl Ferme du Biéreau

Prix? 2,50€

Rens.: 010/450144

Quoi? Atelire littéraire.

Quand? 15h00 > 17h00

Où? Centre culturel du foyer (rue des wallons 67).

Quoi? L'abécédaire de Gilles Deleuze : lettres A, B, C. Suivi de la projection du *Decameron* de Pasolini.

Quand? 17h30

Qui? Center culturel du Foyer (AGL), rue des Wallons 67

Prix? 0 €

Vendredi 14

Quoi? Projection du film *Métropolis*, de Fritz Lang. Suivie d'une Jam session.

Quand? 18h30

Où? Center culturel du Foyer (AGL), rue des Wallons 67.

Prix? 0 €

Samedi 15

Quoi? Formation : Devenir Raconteur...apprendre à lire des histoires aux enfants en dehors de leur contexte familial

Quand? 10 samedis de 10h00 à 12h00 du 08/02/03 au 12/04/03

Où? Réseau Générations Solidaires, avenue de l'Espinet, 15 1348 LLN

Prix? 40 Euros

Qui? asbl Réseau Générations Solidaires.

Renseignements et inscriptions : 010-45.20.61

Bientôt

Quoi? Week-end d'improvisation musicale

Quand? 01 et 02 mars 03 de 10h à 17h.

Qui? Etienne Rappe

Rens.: Orchestrakot 010/450880 ou orchestrakot.be.tf

Restaurant Universitaire Le Sablon - Le Galilée - Resto 80

à midi de 12h à 14h, on peut manger varié à petit prix. Le sablon est ouvert le soir de 18h à 20.30h

	Plat du jour (3,5 €)	Plat du chef	Plat du Soir (3,5 €)
Lundi	Escalope de porc blackwell Pommes noisettes	Cuisse de lapin en civet, pâtes (4,9 €)	Crépinette; chou blanc aux lardons; pommes natures
Mardi	Nouilles sautées à la volaille et aux œufs	Filet de colin à la gentiane; carottes glacées; pommes à la ciboulette (4,9 €)	Sauté de porc viennois; haricots princesses; snippers frits
Mercredi	Bœuf mode; bâtonnets de carottes; pommes vapeur	Escalope de volaille tandoori; courgettes sautées; riz safrané (4,7 €)	Planchette de colin à la bordelaise; riz
Jeudi	Steak euro; chou rouge aux pommes; pommes rissolées	Lasagnes aux brocolis; Coulis de tomates (5 €)	Carbonades de bœuf; pommes frites
Vendredi	Filet de lieu noir à la crème de fenouil; purée en gratin	Contre filet au gorgonzola; tomate grillée; pommes sautées (5,25 €)	- fermé -
Samedi	Cuisse de poulet au Maitrank; bouquet de Brocolis; pommes paillasson	Kefta aux deux viandes; sauce aigre-douce; riz parfumé (4,75 €)	- fermé -

Nous vous proposons aussi chaque jour, au Sablon et au resto 80, un plat de pâtes au prix de 2, 5 €. Choix de la semaine: sauce bolognaise, sauce aux poireaux, sauce au fromage à la romaine, sauce genoise.

Retrouvez-nous sur Internet : <http://www.sru.ucl.ac.be>



*La bonne copie
Place des Sciences*



DUC Sciences

*Vos cours et livres de cours
Place des Sciences*

*Une initiative AGRO, MDS, CESEC, Psycho,
Philo et Lettres, MAF, AGL et CIACO*



La savate est une publication gratuite de l'Assemblée générale des étudiants de Louvain (AGL).

Tirage : 2500 exemplaires

Éditeur responsable: Rodolphe SAGEHOMME

Rédactrice en chef: Lissandre ELLYNE

Avec les contributions de : Lissandre ELLYNE, Guillaume DARCHEVILLE, Thomas KESTEMAN, L'Étincelle, Rodolphe SAGEHOMME, François SCHREUER.

Mise en page: Lissandre ELLYNE, François SCHREUER